

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE314 Pratique professionnelle: Stage			
Code	SOCM3B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	420 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Intervenants : Laurence CHARON, Frédéric JANUS, Michel PAQUOT et Xavier SIMON

Le stage de Bloc 3 permet à l'étudiant de construire, renforcer ou valider son projet professionnel. A la fin du stage, il mènera une réflexion personnelle sur les missions qu'il a menées et ses compétences acquises, et ce via le rapport de stage. L'étudiant ne pourra présenter son stage de bloc 3 que s'il a réussi, et donc valorisé, son stage de bloc 2. Il s'agit d'un pré-requis.

Le stage est l'activité d'apprentissage où un maximum de compétences, et donc de capacités, pourront être exercées sur le terrain professionnel. Les compétences mises en œuvre peuvent dépendre du secteur (journalisme, animation socioculturelle ou relations publiques) ainsi que du lieu et des missions de stage.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur
- 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe
- 2.5 Négocier

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
 - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
 - 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
 - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
 - 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
 - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
 - 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
 - 6.6 Assurer le rôle d'interface auprès des professionnels de différents secteurs
 - 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOCM2B19

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B14A Stage 3 420 h / 14 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 140 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B14A Stage 3 140

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2022-2023 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3			
Code	23_SOCM3B14A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	420 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération		140	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Intervenants : Laurence CHARON, Frédéric JANUS, Michel PAQUOT, Xavier SIMON

Les étudiants de Bloc 3 doivent avoir validé les unités d'enseignement relatives aux stages de Bloc 1 (UE 123) et Bloc 2 (UE 219). Il s'agit d'un pré-requis.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les stages, qui se déroulent en milieu professionnel, permettent aux étudiants de se confronter directement à la réalité de terrain et les amener à une véritable compréhension des pratiques de communication. Ils permettent également de développer l'acquisition de compétences techniques.

Le stage de BLOC 3 permet à l'étudiant de construire, renforcer ou valider son projet professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 12 semaines de stage de prestations individuelles (420 heures) se déroulent dans le cadre d'activités de communication en milieu professionnel.
- Ce stage implique, de la part de l'étudiant, une prise en charge de missions et/ou projets au service de l'organisation/institution/entreprise/média. L'étudiant met en œuvre ses connaissances et compétences professionnelles. Il réalise, en fonction de son lieu de stage, des projets, supports et outils de communication.
- En fonction du secteur (journalisme, animation socio-culturelle et relations publiques) dans lequel l'étudiant effectuera son stage, le contenu et les concepts-clés pourront varier. Dans certains cas, le stage recouvrira deux ou trois secteurs.

Démarches d'apprentissage

- Préparation et accompagnement par l'équipe des superviseurs de stage avant, pendant et après le stage.
- Le projet de stage, intégré au document "convention de stage", est validé par un des superviseurs de stage de Bloc 3, et ensuite par les 3 coordinateurs de stage, et ce en fonction du secteur d'activité (journalisme, animation socio-culturelle et communication d'entreprise).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Dès le début de l'année académique, une séance d'information est organisée afin d'expliquer aux étudiants les tenants et aboutissants du stage de Bloc 3. Une note détaillée concernant le stage est remise aux étudiants et est postée sur la plateforme numérique (syllabus stage).
- Les étudiants peuvent solliciter les superviseurs de stage afin de discuter de la pertinence de leur projet de stage.
- Avant le départ en stage, une rencontre avec l'équipe des superviseurs de stage est organisée afin de donner les derniers conseils sur le bon déroulement du stage.
- A la mi-stage, un retour à l'école est prévu et permet aux étudiants d'adresser leurs questions à leur superviseur.
- Une supervision est assurée par mail, téléphone, Teams (ou autre support de télécommunication) et via une visite de terrain. Ces contacts sont des moments privilégiés pour aider l'étudiant si nécessaire.
- Après l'évaluation de stage, l'étudiant a la possibilité de rencontrer son superviseur de stage afin de faire le point sur son stage et voir ce qu'il peut éventuellement améliorer.

Sources et références

- Ouvrages et sites conseillés :
 - o La nouvelle orthographe en pratique, Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles 2009)
 - o Dictionnaire des pièges et difficultés de la langue française, Jean Girodet, éditions Bordas.
- <http://www.orthographe-recommandee.info/>
<http://www.renouvo.org/>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus STAGES détaillé et reprenant les consignes relatives au stage de Bloc 3 est publié sur la plateforme ConnectED via l'UE Stage B3. Ce syllabus est par ailleurs explicité lors de la séance d'information stage donnée en début d'année académique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le stage de BLOC 3 est NON REMEDIABLE et ne pourra donc pas être représenté lors de l'année académique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 140

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).